



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2658
12 juillet 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Le patronat licencie, le gouvernement s'attaque aux chômeurs

Il faut interdire les licenciements!



PHOTO THÉÂTRE NPA

Baccalauréat
Pagaille
façon
Blanquer

Page 4

Violences
faites aux femmes
La lutte doit
continuer

Page 3

Grèce
Tsipras paie
sa soumission
au capital

Pages 2 et 6

LEUR SOCIÉTÉ

Féminicides : la lutte doit continuer 3
 Indemnisation du chômage : les mensonges du gouvernement 3
 Pénurie de médicaments : le profit avant la santé 3
 Baccalauréat : pagaille façon Blanquer 3
 Collège Arche-Guédon Torcy : non aux classes à 30 élèves 4
 Nantes : tué par un CRS 4
 Mort de Zineb Redouane : les mensonges de la police 4
 Aide sociale à l'enfance : abandonnée par l'État 5
 Distribution de l'eau : un racket organisé 5

DANS LE MONDE

Grèce : défaite de Tsipras 6
 Iran : une épreuve de force payée par la population 6
 Migrants : ONG criminalisées 7
 Soudan : un accord qui laisse le pouvoir aux militaires 7
 Algérie : contre le pouvoir, un mouvement populaire toujours déterminé 12

ENTREPRISES

Chronopost - Alfortville : des papiers pour tous ! 8
 SNCF : on joue à guichets fermés 8
 SNCF - Paris-Sud-Est : menace de licenciement annulée 8
 Procès France Télécom : des mots durs pour une peine douce 9
 Urgences : à l'hôpital de Vichy 9
 Au centre hospitalier de Nevers 9
 Fonderies du Poitou Ingrandes : coup de chaud ! 10
 Canal +, Conforama, GE... : interdiction des licenciements 10
 Cosne-sur-Loire : fermetures d'Altifort et de Conforama 10
 Brice et Jules : contre les suppressions d'emplois 10
 PSA - Poissy : justice de classe... neuf militants CGT condamnés à de la prison 11
 À Sochaux : la valse des millions 11

LUTTE OUVRIÈRE

À votre rencontre cet été 12

En Une, la manifestation du 22 juin à Belfort contre les licenciements annoncés à General Electric.

Grèce : Tsipras chute, discrédité par sa soumission au capital

En Grèce, la droite vient de remporter les élections législatives, obligeant l'ex-Premier ministre Alexis Tsipras, le leader de Syriza, à quitter la scène. Voilà la conséquence de quatre années de gouvernement de ce parti qui avait suscité tant d'espoir parmi les couches populaires de ce pays, et au-delà, à son arrivée.

À l'époque, Alexis Tsipras passait pour un homme de gauche, capable de résister aux grandes banques qui veulent obliger la population grecque à payer une dette colossale dont elle n'était pas responsable.

La Grèce était étranglée par les financiers, exactement comme peuvent l'être des municipalités, des hôpitaux ou même des particuliers entraînés dans la spirale du surendettement. Et la spéculation financière sur sa dette plaçait la Grèce au bord du gouffre.

L'économie du pays commença à s'effondrer. L'État grec fut mis sous la tutelle de ses créanciers, à travers une troïka composée de représentants de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI qui venaient contrôler son budget. Et, sous leurs directives, les gouvernements prenaient des mesures d'austérité féroces à l'encontre d'une population déjà très pauvre.

En trois ans, le chômage quadrupla et atteignit 27%. Les salaires furent divisés par deux. Les services publics se décomposèrent, les malades ne trouvant plus de place dans les hôpitaux, ni de médicaments pour se faire soigner. Le nombre de gens expulsés de leur logement explosa.

Alors que la droite et le Parti socialiste, responsables de ces plans d'austérité, étaient vomis par les couches populaires, un nouveau parti, Syriza, avec à sa tête Alexis Tsipras, prétendit qu'une fois au pouvoir il tiendrait tête aux banques et aux dirigeants des plus puissants pays de l'Union européenne, à commencer par la France et l'Allemagne.

En janvier 2015, Syriza remporta les élections législatives avec 36% des voix. Tsipras devint Premier ministre. Sa victoire fut accueillie avec enthousiasme en Grèce, et même hors de Grèce, où bien des travailleurs se sentaient solidaires de celui qui, disait-il, allait s'opposer aux financiers.

Pendant cinq mois, Tsipras refusa de prendre les mesures d'austérité qui étaient exigées de lui

par la troïka. Début juillet 2015, il organisa un référendum, où la population grecque lui montra encore une fois de plus son soutien à plus de 60%.

Mais la politique de Tsipras consistait à négocier les plans d'aides financières avec les dirigeants européens, sans jamais chercher à s'appuyer sur la mobilisation active des travailleurs. Et, dans ces limites, il ne pouvait que finir par se soumettre.

D'abord, parce que les grandes banques et les États n'étaient pas prêts à lui faire le moindre cadeau. Ensuite, parce que, devant sa résistance, ils voulurent justement faire de la Grèce un exemple à destination de tous les peuples: «Une dette, ça se paie»!

Les banques et les États coupèrent alors tout crédit à la Grèce. Et, huit jours à peine après le référendum qui venait de lui accorder le soutien de la population, Tsipras céda. Il accepta d'imposer un nouveau plan d'austérité et de privatisations, malgré les protestations des travailleurs.

Aujourd'hui, après avoir soulevé bien des illusions, on comprend que les années d'austérité à la sauce Syriza soient restées en travers de la gorge des travailleurs grecs. Et la droite, discréditée il y a encore quelques années, en a profité pour revenir aux affaires. Elle continuera les plans d'austérité et la politique antiouvrière tout en les aggravant. Elle ajoutera également sa touche profondément réactionnaire, dans ce pays où la dictature militaire a régné de 1967 à 1974.

Pour nous, travailleurs, la leçon de cette évolution est que ceux qui prétendent s'opposer aux puissances de l'argent sans vouloir s'attaquer aux racines du pouvoir de la bourgeoisie se condamnent à devenir de nouveaux serviteurs de celle-ci.

Leur politique est une impasse et les illusions qu'ils créent nous désarment. Il n'y aura pas de sauveur suprême. Et notre seule perspective ne peut être que de mener nous-mêmes le combat jusqu'au bout, jusqu'à l'expropriation des grandes banques et des grandes entreprises. L'utopie n'est pas de vouloir renverser l'ordre social capitaliste. C'est de croire que les intérêts des travailleurs sont conciliables avec la domination du grand capital.



Féminicides : la lutte doit continuer

Depuis le début de l'année, en France, 73 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Samedi 6 juillet, un rassemblement à Paris, place de la République, a dénoncé ce massacre et exigé des pouvoirs publics qu'ils prennent des mesures.

En novembre 2017, Macron avait proclamé que l'égalité hommes-femmes serait une grande cause nationale de son quinquennat. Ces belles déclarations n'ont pas été suivies de mesures concrètes, et les féminicides n'ont pas ralenti. On en compte en moyenne 140 chaque année depuis dix ans. On les déguise souvent en « crimes passionnels » ou « drames conjugaux », mais ce sont spécifiquement des meurtres de femmes en raison de leur sexe.

Aujourd'hui, face à la mobilisation de femmes et de proches des victimes, le gouvernement prépare des mesures de protection repoussées depuis deux ans, comme la généralisation du bracelet électronique ou la mise au point d'un dispositif anti-rapprochement.

Mais ce sont surtout des mesures symboliques sans grande portée. Ainsi le 21 juin, les ministres Castaner et Schiappa ont annoncé par communiqué de presse une grande mesure de prévention : @arretionsles, un compte Twitter de sensibilisation !

L'exemple de l'Espagne, où les féminicides ont été réduits à 47 l'an dernier, montre pourtant qu'il existe des mesures efficaces. Mais les bracelets électroniques, les téléphones d'urgence, les hébergements-refuges et le personnel de justice spécialement consacré y sont trois fois plus nombreux qu'en France. L'Espagne y consacre chaque année 200 millions d'euros. La France, où l'on compte 200 000 cas de violence conjugale, ne dépense que



À Paris, le 6 juillet.

79 millions, quand il en faudrait plus de 500.

Outre les budgets, il faudrait que juges et policiers prennent à cœur la protection des femmes. Or ils reflètent généralement le machisme de la société, quand ils ne s'en font pas les champions.

Combien de victimes

qui voulaient porter plainte ont dû se contenter d'une main-courante anodine ? Combien de policiers ou de magistrats pensent, et parfois disent, que si une femme est victime, « elle l'a bien cherché ? »

Certes, seule une société débarrassée des rapports de domination et d'exploitation

inhérents au capitalisme pourra réaliser l'égalité complète entre les femmes et les hommes. Mais il y a dès aujourd'hui une lutte profonde à mener, dans les esprits et dans les faits, contre ce scandale que sont les violences et les meurtres de femmes.

Vincent Gelas

Indemnisation du chômage : les mensonges du gouvernement

L'attaque en règle contre les chômeurs que constitue la réforme de l'Unedic annoncée par le gouvernement le 18 juin dernier, en vue d'économiser 3,4 milliards d'euros, s'est accompagnée d'un très gros mensonge sur les conséquences pour les allocataires.

D'après une note interne de l'Unedic, 1,2 million d'allocataires vont toucher moins ou beaucoup moins, c'est-à-dire plus de la moitié des chômeurs indemnisés, au lieu de 600 000, comme la ministre du Travail l'avait prétendu.

Pour la majorité des jeunes travailleurs, qui ne se voient proposer que des contrats d'intérim, à la semaine ou même d'une journée, ou bien des CDD de courte durée, l'allocation baissera car elle ne sera plus calculée sur les seuls jours travaillés mais sur le mois entier, sur la moyenne des jours travaillés et des jours non travaillés.

Les agents de l'Unedic ont calculé que 500 000 chômeurs au total

devraient se voir privés de leur allocation, car ils n'auront pas atteint les nouveaux critères : six mois de cotisation sur deux ans, au lieu de quatre sur 28 mois. Et plus de 250 000, les mêmes ou d'autres, risquent de se voir refuser le rechargement de leur allocation une fois la durée limite d'indemnisation atteinte, car il faudra trouver un contrat de six mois pour cela, là où un mois suffisait auparavant.

L'importance des chiffres donnés montre que c'est l'ensemble du monde du travail qui est concerné par cette attaque du gouvernement. Cela exige une riposte générale.

Antoine Ferrer

Pénurie de médicaments : le profit avant la santé

Un quart de la population, en France, a déjà été confronté à une pénurie de médicament, c'est-à-dire à l'incapacité des pharmacies à fournir en moins de trois jours un médicament dont le manque représente un danger pour le patient.

Face à l'aggravation de ce phénomène, le gouvernement a rendu publiques plusieurs propositions qui risquent bien d'être sans effet.

L'alerte sur de telles pénuries, rares il y a vingt ans, a été donnée en 2006 par les professionnels de santé. Mais leur nombre augmente d'année en année : 44 en 2008, 538 en 2017 et plus de 600 l'an dernier. Ces pénuries durent souvent des semaines, parfois des mois, et concernent presque toutes les catégories de médicaments : vaccins, antibiotiques, antidouleurs, traitement du cancer ou de maladies neurologiques...

Pour justifier cette situation qui s'installe, les porte-parole de l'industrie pharmaceutique pointent du doigt des difficultés techniques et le fait qu'une partie des médicaments sont produits en Asie. Mais le problème n'est ni technique ni géographique.

Il s'agit en partie des conséquences de la

politique des trusts pharmaceutiques : à l'affût de tout moyen de soigner leurs bénéficiaires, ils limitent les stocks, qui représentent du capital immobilisé, et concentrent la production, parfois sur une seule usine tournant en permanence pour approvisionner le monde entier, si bien que le moindre imprévu peut avoir des conséquences dramatiques pour des millions de malades.

Disposant d'une situation de monopole sur un marché, ces grandes entreprises peuvent, en créant la pénurie, faire pression pour augmenter les prix. Il n'est pas rare qu'après une rupture de stock un médicament revienne à un prix bien plus élevé. Par exemple les 100 mg de Carmustine (traitement anticancéreux) sont passés de 34 euros en 2013, avant une pénurie, à... 1500 euros maintenant.

Le gouvernement a formulé plusieurs propositions, dont la possibilité pour les pharmaciens de

donner des médicaments autres que ceux prescrits, ce qui est une façon de s'adapter à la pénurie, et non de la combattre.

Il envisage d'inciter financièrement les sociétés pharmaceutiques à relocaliser leur production en Europe. Non seulement le gouvernement se refuse à exercer la moindre contrainte sur ces riches entreprises capitalistes, mais il va peut-être trouver un moyen supplémentaire de les subventionner.

Ludovic Baziet



Baccalauréat : pagaille façon Blanquer

Après Blanquer traitant les enseignants grévistes de saboteurs, Macron, le 7 juillet, a accusé ceux qui retenaient notes et copies de bac de prendre en otage les enfants et leurs familles. Rien de moins ! De la part d'un gouvernement qui a décidé de supprimer 2 600 postes en lycées et collèges, et de tailler dans les programmes et les options à la rentrée prochaine, il fallait oser.

Le gouvernement a tout d'abord répété que cette action était tout à fait minoritaire. Mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle a semé une certaine pagaille au ministère et dans les rectorats.

Au dire des correcteurs grévistes, 126 000 copies, sur un total de 4 millions,

ont été retenues. D'un côté, le ministère n'a eu de cesse de minorer ce chiffre ; de l'autre, il menaçait les grévistes de leur enlever la moitié de leur salaire du mois s'ils rendaient leurs notes avec retard.

Plutôt donc que reporter les résultats du baccalauréat de 48 heures, le ministre de

l'Éducation a choisi l'épreuve de force, affirmant que les résultats seraient publiés vendredi 5 juillet, coûte que coûte, quitte à s'asseoir sur le règlement d'examen. Si les notes manquaient, le jury devait reporter la moyenne de la matière du candidat sur l'année. Et si cette dernière était supérieure à la note du bac, c'est celle-ci qui ferait foi.

C'était méconnaître grandement le sentiment de la majorité des enseignants, qui sont contre une réforme destinée à économiser des moyens et qui n'ont pas voulu cautionner les manœuvres du ministre. De nombreux

jurys, à qui le rectorat intimait l'ordre de suivre les recommandations de Blanquer, ont purement et simplement refusé de plier. Ils ont voté des motions, refusé de siéger. Un jury a même été séquestré par un proviseur. De nombreux jurys ont refusé de rentrer les moyennes de contrôle continu et se sont dissous, laissant les proviseurs maîtres du jeu. Certains élèves se sont donc présentés au rattrapage sans connaître leurs notes.

L'imbroglie s'est prolongé lors des oraux de rattrapage, à partir du lundi 8 juillet, avec l'arrivée des notes réelles dans les jurys :

fallait-il se baser sur celles-ci ou sur les directives improvisées de Blanquer ? Du coup, plusieurs oraux de rattrapage ont été repoussés au lendemain et les élèves renvoyés chez eux.

Le gouvernement est aujourd'hui l'unique responsable de ce parfait désordre. Méprisant les enseignants et les syndicats, il voulait faire la démonstration, à coup de menaces et de mensonges, que leur mouvement n'aurait aucune incidence sur le déroulement du bac. Le seul à avoir bloqué le bac, c'est lui !

Aline Urbain



Devant le collège de Torcy.

Collège Arche-Guédon Torcy : non aux classes à 30 élèves !

Jeudi 4 juillet, en Seine-et-Marne, une quinzaine d'enseignants du collège Arche-Guédon ont tenu un piquet de grève devant le collège Cousteau de Bussy-Saint-Georges, transformé pour deux jours en centre de correction des copies de brevet. 100 % des six professeures de lettres de l'Arche-Guédon, convoquées comme correctrices, étaient en grève, pour protester contre les classes de 5^e à 30 ou 31 élèves annoncées pour la rentrée 2019. À l'entrée du centre de correction, les grévistes ont accueilli les enseignants correcteurs avec un tract expliquant les raisons de la colère, mais

également avec des chouquettes, du thé et du café. En passant le piquet, plusieurs correcteurs ont tenu à exprimer leur soutien, certains s'arrêtant même pour raconter la dégradation de leurs conditions de travail dans leur propre établissement. Une enseignante, venue corriger, a dit qu'elle avait décidé de verser le salaire de sa journée de correction à une caisse de grève.

Les participants au piquet se sont ensuite dispersés, fiers de s'être fait entendre et d'avoir protesté, et conscients que la mobilisation devra continuer à la rentrée.

Correspondant LO

Mort de Zineb Redouane : les mensonges de la police

Dans l'affaire Zineb Redouane, la dame de 80 ans décédée le 3 décembre 2018, deux jours après avoir reçu une grenade lacrymogène en plein visage à Marseille, une deuxième autopsie relance les suspicions d'enquête bâclée et de dissimulation de la part des autorités françaises.

Faite en Algérie, où le corps a été rapatrié, elle conclut à la responsabilité de la grenade dans l'arrêt

cardiaque survenu sur une table d'opération, alors que l'autopsie faite en France évoquait aussi un œdème

pulmonaire et ne se prononçait pas sur la cause.

La dame âgée fermait ses volets au 4^e étage d'un immeuble au pied duquel des policiers tiraient des grenades contre des gilets jaunes. Consciente, malgré son visage multifracturé et en sang, elle a immédiatement dit à sa fille et à une

voisine qu'un policier l'avait regardée et visée.

Cinq policiers et leur chef ont été entendus en janvier, sans même être mis en garde à vue. Ils ne reconnaissent aucun tir tendu de grenade. Certains, dont le brigadier-chef, disent ne pas se souvenir d'avoir tiré. Deux d'entre eux, interrogés le même jour à des heures différentes, ont fait des déclarations si proches qu'elles suscitent le soupçon d'une entente sur les réponses. Leur capitaine a refusé de donner leurs armes pour les faire expertiser, sous prétexte qu'elles auraient manqué dans les opérations de maintien de l'ordre suivantes. Bizarrement, d'après la police des polices, la caméra de surveillance la plus proche est la seule du quartier à ne pas avoir fonctionné.

La famille de la victime a déjà déposé deux plaintes, une pour faux en écriture publique aggravé, une autre pour dissimulation de preuve, et une demande de dépaysement de l'affaire. Après un premier avis défavorable, cette dernière vient d'être acceptée fin juin par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, au motif qu'un vice-procureur de Marseille, ensuite chargé du début de l'enquête, était sur place, auprès de forces de l'ordre, le soir du tir de grenade. Or cela, les autorités le savaient dès le début, puisque le procureur de Marseille avait donné son accord, et l'IGPN avait recueilli l'information dès janvier 2019. Si la vérité éclate un jour, la famille ne le devra qu'à son obstination.

Pierre Lemaire

Nantes : tué par un CRS

Les habitants du quartier du Breil à Nantes ont commémoré le 3 juillet l'anniversaire de la mort d'Aboubakar Fofana, abattu par un CRS d'une balle à bout portant. Cette mort avait provoqué des émeutes dans les quartiers populaires de Nantes. Les autorités y avaient répondu par un déploiement policier accru et par des

appels à faire confiance à la justice. Mais, le calme revenu, la justice a montré que, lorsqu'il s'agit d'un policier responsable de la mort d'un homme, elle sait se hâter lentement. Le policier avait varié dans ses déclarations : il avait parlé de légitime défense, avant de se rétracter et de plaider un coup de feu accidentel. Un an après, ce policier n'a

toujours pas été interrogé par un juge d'instruction !

La même justice, qui sait condamner de manière expéditive un manifestant qui lance un caillou, n'a pas la même célérité quand il s'agit de faire la vérité sur la mort d'un jeune abattu par un policier dans un quartier populaire.

Correspondant LO

Aide sociale à l'enfance : **abandonnée par l'État**

Depuis des mois, les travailleurs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), éducateurs spécialisés, assistantes sociales, infirmières puéricultrices, animateurs, protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail, et contre la baisse des moyens consacrés à la prise en charge des mineurs.

Des débrayages ont eu lieu aux quatre coins de la France, avec des manifestations devant les conseils départementaux, dont dépend l'ASE.

Dans la foulée d'un documentaire accablant sur l'un des plus gros foyers d'accueil de France, qui avait fait scandale en janvier dernier, une députée LREM avait lancé une mission sur l'ASE, qui

vient de rendre son rapport, et le gouvernement prépare une loi d'ici la fin de l'été pour réformer l'institution. Mais les parlementaires font des propositions qui ne coûtent pas forcément très cher, avertit la rapporteuse. Le secrétaire d'État à la protection de l'enfance, Taquet, enfonce le clou : « Je n'aime pas qu'on prenne un problème en partant des moyens. » Il

affirme vouloir « une culture de l'évaluation et de la performance » : autrement dit, faute de mettre des moyens pour l'ASE, il compte mettre la pression sur les travailleurs, les rendant responsables de son mauvais état.

Résultat, une assistante l'a dénoncé dans la presse, les mesures annoncées sont dérisoires. 341 000 mineurs sont actuellement pris en charge, dont la moitié placés dans des familles d'accueil. Or il n'y a ni assez de foyers, ni assez de familles d'accueil. En outre, les dispositifs de prise en charge sont saturés ou inexistantes.

Pour prendre un exemple, en Seine-Saint-Denis, la durée moyenne entre un premier signalement à l'ASE et le début d'une intervention éducative à domicile est de... trois ans ! En novembre 2018, dans une tribune, des juges du tribunal de Bobigny déploraient d'être devenus « des juges de mesures fictives ».

Un éducateur a de 20 à 30 enfants à sa charge en moyenne, jusqu'à 60 dans certains départements. Il manque des moyens pour acheter des vêtements, mettre en œuvre les prises en charge thérapeutiques,

organiser des vacances, acheter des jeux et du matériel pour les activités des enfants, etc. Ainsi, d'après les statistiques, les deux tiers des enfants placés sont en retard scolaire d'un an au moins à l'entrée en sixième et, à 17 ans, presque un quart ne sont plus scolarisés. Un quart des SDF de moins de 25 ans sont issus de l'ASE : la plupart ne sont pris en charge que jusqu'à 18 ans, après ils se retrouvent sans logis, sans ressources, victimes de la loi de la jungle qui règne dans la société capitaliste.

Pierre Merlet



Distribution de l'eau : un racket organisé

Quatre municipalités de gauche (Bagnole, Bondy, Les Lilas et Montreuil) adhérant à la structure intercommunale Est ensemble située en Seine-Saint-Denis ont organisé dimanche 1^{er} juillet une votation citoyenne sur la gestion de l'eau.

Si seulement une petite minorité de la population s'est déplacée, plus de 97% des votants se sont prononcés pour qu'Est ensemble reprenne directement la distribution de l'eau et mette fin à la délégation accordée au groupe capitaliste Veolia, qui peut ainsi rançonner la population depuis des années. En 2018, avec 439 millions d'euros, ce trust a augmenté ses profits de 10,5%.

Ce n'est pas un hasard si une telle consultation a été organisée à quelques mois des élections municipales. En effet ce projet de régie publique de l'eau permettrait certainement à la population d'Est ensemble de bénéficier de tarifs plus bas. C'est le cas dans les villes qui

ont repris la gestion de l'eau, comme Paris et Grenoble.

Mais une telle mesure ne suffirait pas à mettre fin au racket de Veolia. En effet Est ensemble aurait le choix entre acheter l'eau à la ville de Paris, en payant très cher le coût du raccordement des réseaux, estimé à 136 millions d'euros, ou bien faire affaire avec Veolia pour une somme évaluée à 43 millions d'euros. Le coût est beaucoup moins élevé avec Veolia, car les canalisations sont déjà en place.

En plus, pour certaines expertises et missions nécessitant de gros investissements et une main-d'œuvre qualifiée, ces villes devraient toujours faire appel à ces grands trusts de l'eau

qui, comme on peut s'en douter, leur factureraient très cher ces services.

Enfin, ces communes, et donc la population, auraient de toute façon à financer des travaux de rénovation d'un réseau devenu vétuste, faute d'entretien suffisant de la part de Veolia. Cela se traduit par des ruptures de canalisations de plus en plus fréquentes et des fuites de plus en plus importantes, estimées à 20% de l'eau distribuée.

Pour mettre vraiment fin au racket des grands groupes capitalistes de l'eau, il faudrait tous les exproprier et récupérer les milliards de bénéfices qu'ils ont engrangés depuis des années, pour remettre à neuf le réseau. Il serait ainsi possible de faire fonctionner un service public de l'eau géré au niveau national, pour satisfaire les besoins de la population.

Arnaud Louvet

Hausse de l'électricité : usagers détrossés

Après la hausse de 5,9% du 1^{er} juin, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a de nouveau frappé. Une hausse d'un peu plus de 1% aura lieu le 1^{er} août.

La CRE est une instance prétendument indépendante, mais qui est dans les faits un organisme d'État, en tout cas indépendante de la population et incontrôlée par elle. C'est la CRE qui propose les augmentations. Celle du 1^{er} juin, proprement scandaleuse, avait en partie pour fonction de permettre aux concurrents des moins performants d'EDF de continuer à exister grâce à cette augmentation des tarifs.

Ce qui était prévu au départ par la CRE, c'était la hausse de 5,9% en début d'année, six mois avant celle de 1%. Mais l'affaire des gilets jaunes a obligé le gouvernement, et donc la CRE, à décaler l'annonce des 5,9% au 1^{er} juin, seulement deux mois avant l'annonce des 1%, laquelle a été maintenue.

La raison avancée pour cette nouvelle

augmentation, c'est la maintenance du réseau de transport électrique. Maintenant qu'EDF est devenue une entreprise éclatée en plusieurs sociétés différentes, les augmentations viennent de plusieurs côtés. Si le réseau doit évidemment être maintenu en état, en quoi les usagers doivent-ils être rançonnés ?

Car, il faut remarquer qu'EDF, malgré les énormes déboires financiers de l'EPR, affiche tout de même 1,2 milliard de bénéfices pour l'année 2018. C'est moins que les années précédentes (autour de 3 milliards), mais c'est dû à des facteurs conjoncturels. Le PDG est confiant et il déclarait en début d'année : « Nous avions annoncé un rebond [financier], nous avons réalisé ce rebond. » Mais ce sont les usagers qui ont été mis à contribution pour le financer.

André Victor



Grèce : la défaite de Tsipras

Les élections législatives du 7 juillet ont vu la défaite de Tsipras et de son parti, Syriza. Arrivé au pouvoir en janvier 2015, il avait représenté un espoir pour une partie de la population éprouvée par cinq années de crise et dégoûtée des partis traditionnels, le Pasok, de centre gauche, et la Nouvelle démocratie, de droite. Tsipras promettait de combattre la misère, de s'opposer au diktat des créanciers de l'État grec et d'améliorer le sort des couches populaires.

En politicien bourgeois respectueux de l'ordre social, Tsipras a limité son combat au seul terrain diplomatique, s'évertuant à obtenir des concessions de la part des dirigeants européens à l'occasion des interminables séances de négociations qui se sont succédé pendant plusieurs mois. Mais comme ses prédécesseurs, Tsipras a fini par subir le talon de fer des puissances impérialistes qui dominent l'Union

européenne. Celles-ci n'ont pas hésité à étrangler financièrement la Grèce, obligeant son gouvernement à se soumettre à leurs exigences. Tournant le dos à toutes ses promesses, Tsipras a dû appliquer à son tour les mémorandums, ces plans d'austérité imposés par les institutions européennes et le FMI.

Depuis plusieurs mois, le dirigeant de Syriza a annoncé le retour de la croissance après des années de sacrifices.



Colère des retraités grecs contre le gouvernement : « Bas les pattes sur les retraites ! »

Mais pour les travailleurs, la réalité est tout autre. Le chômage a baissé mais il atteint encore 19%, 43% pour les moins de 25 ans. Et s'il n'est pas plus élevé, c'est en raison de la fuite à l'étranger de plus de 500 000 grecs, des jeunes pour l'essentiel. Des régions entières sont totalement sinistrées ou voient

les dernières usines fermer. Dans l'une des villes situées près de chantiers navals non loin d'Athènes, le maire recensait 80% de chômeurs. En dépit d'aides aux plus démunis, le nombre de travailleurs pauvres est en augmentation : près du quart des dix millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 382 euros mensuels.

Les nouveaux emplois, liés en grande partie au développement du tourisme, sont précaires : un emploi nouveau sur trois est à temps partiel avec un salaire mensuel de 200 à 400 euros. Tsipras a augmenté le salaire minimum de 586 à 650 euros brut par mois, mais beaucoup de salariés ne sont pas payés, ou avec des mois de retard. De plus l'abaissement du seuil d'imposition de 8600 à 5600 euros de revenus par an, prévu pour 2020, va ponctionner encore les revenus des plus modestes, jusque-là non imposables.

C'est en effet une des

exigences du dernier plan d'austérité, dont les Grecs sont loin d'être débarrassés, et qui prévoit entre autres une énième réforme des retraites, alors que les pensions ont déjà baissé de 40%. La TVA, l'impôt foncier grèvent les budgets ; de nombreux Grecs ont perdu leur maison, vendue aux enchères, faute de pouvoir payer leurs dettes.

Tout cela explique que Tsipras ait déçu une grande partie des classes populaires et qu'il ait perdu les élections. Le nouveau Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis, est l'héritier d'une dynastie de politiciens réactionnaires, attaché à l'ordre, à la religion et surtout à la défense des intérêts de la bourgeoisie, dont il est un des représentants. Il sera un fidèle exécutant des diktats des banquiers européens et du FMI. Ceux-ci l'ont déjà prévenu que les réformes prévues ne souffriraient pas de retard.

Sylvie Maréchal

Les résultats des élections législatives

Kyriakos Mitsotakis, le chef du parti de droite Nouvelle démocratie (ND), a obtenu la majorité absolue à l'Assemblée grecque : 158 députés sur 300, avec 39,9% des voix, contre 31,53% et 86 sièges au Premier ministre sortant, Alexis Tsipras. L'écart en pourcentage n'est pas très important mais la loi accorde un bonus de 50 sièges à la liste arrivée en tête. Tablant sur le nationalisme et sur l'hostilité aux migrants, Mitsotakis a sans doute gagné une partie des électeurs d'extrême droite.

Aube Dorée (XA), parti aux sympathies néo-nazies, tombe de 7 % sous la barre des 3 % et perd ses élus. Mais la Solution grecque (EL), regroupement de divers mouvements d'extrême droite, a obtenu 10 sièges avec 3,7 % des voix.

Le Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), longtemps au pouvoir, en alternance ou avec la droite, n'existe plus. Ce qu'il en reste se retrouve dans un regroupement, le Mouvement pour le changement (KINAL) qui, avec 8,1% des voix, a 22 députés.

Le Parti communiste (KKE), avec 5,3 %, conserve ses 15 élus. Quant à MeRA25 (le Front de désobéissance réaliste européen) de Yannis Varoufakis, ancien ministre de finances de Tsipras, il obtient 9 députés avec 3,4 %.

L'abstention a dépassé les 40% malgré le vote obligatoire, un chiffre qui a augmenté avec les années de crise.

S.M.

Iran : une épreuve de force payée par la population

Alors que l'embargo décidé unilatéralement par Trump il y a plus d'un an asphyxie dramatiquement la population iranienne, les dirigeants de la République islamique viennent d'annoncer qu'ils ne respecteraient plus l'accord sur le nucléaire signé en 2015 avec les grandes puissances.

Concrètement, les dirigeants iraniens annoncent qu'ils vont augmenter la teneur en uranium 235, présent dans l'uranium naturel, au-delà des 3,67% autorisés par l'accord de 2015. L'uranium 235 est celui qui permet les réactions de fission nucléaire. Selon le type de réacteur, pour produire de l'électricité, le taux d'uranium 235 nécessaire peut aller jusqu'à 20%, voire plus. Mais pour produire des bombes, il faut dépasser les 80%, un seuil bien loin des 4,5% annoncés par les dirigeants iraniens.

En signant l'accord de 2015, l'Iran avait accepté les contrôles les plus intrusifs du monde, selon l'un des représentants de l'Agence internationale pour l'énergie

atomique (AIEA) chargée de ces contrôles. Cette énorme concession aux dépens de leur souveraineté nationale avait permis aux dirigeants iraniens de réintégrer le marché mondial, pour vendre leur pétrole en échange de multiples produits. En dénonçant brutalement cet accord en mai 2018 puis en imposant un sévère embargo, respecté par tous les pays du monde sous peine de sanctions américaines, Trump a placé les dirigeants iraniens dans une impasse. Dénoncer à leur tour cet accord est une façon pour eux de montrer qu'ils ne reculent pas devant l'épreuve de force, en espérant que cette attitude leur permettra une réouverture des négociations.

En particulier, ils tentent de faire pression sur les dirigeants européens qui prétendent vouloir la poursuite des relations avec l'Iran, mais qui ont cédé à toutes les exigences américaines.

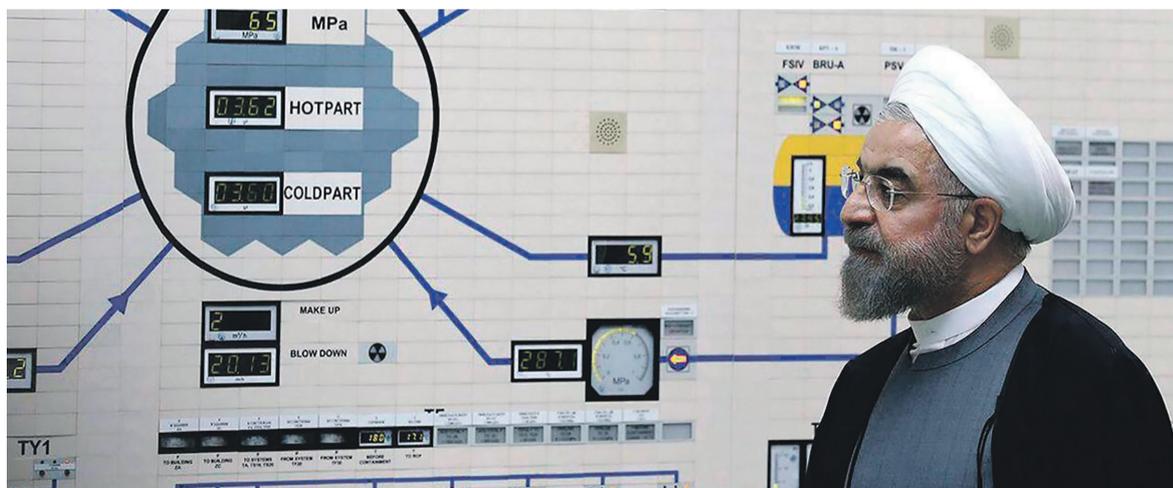
Quelle que soit l'issue de ce poker menteur dangereux, qui a conduit dernièrement à des affrontements militaires dans le golfe Persique, c'est la population

iranienne qui paie le prix fort.

Chaque mois qui passe aggrave la pénurie dont elle est victime. En plus de cet embargo qui provoque une inflation record, elle subit les effets d'une série de catastrophes environnementales : pollutions, pénuries d'eau récurrentes, pluies diluviennes qui ont provoqué des inondations majeures

et le déplacement de 500 000 personnes. Le tout s'ajoute à la dictature des mollahs et à la corruption permanente imposées au pays depuis quarante ans. Mais, en aggravant les souffrances des classes populaires iraniennes, les dirigeants impérialistes ne font que renforcer cette dictature.

Xavier Lachau



Le président iranien Rouhani en visite à la centrale nucléaire de Bouchehr.

Migrants : **ONG criminalisées**

Une semaine après le *Sea-Watch*, les navires humanitaires accostant au sud de l'Italie continuent de se heurter aux mesures répressives du gouvernement italien, après l'entrée en vigueur, le 14 juin dernier, du nouveau décret Sécurité visant à criminaliser les ONG qui sauvent des migrants en Méditerranée.

Les responsables risquent une amende, jusqu'à 50 000 euros, et jusqu'à dix ans de prison. Le ministre de l'Intérieur, Salvini, a même déclaré vouloir porter l'amende à un million d'euros. Ainsi le 6 juillet l'*Alex*, bateau affrété par un collectif italien de gauche, a accosté de force dans le port de Lampedusa avec à son bord 41 personnes. Le bateau a été saisi et son capitaine sera prochainement présenté à un juge, pour aide à l'immigration clandestine et refus d'obéissance aux forces de l'ordre. De même Carola Rackete, la capitaine du *Sea-Watch*, dont l'assignation à résidence a été levée, devra néanmoins elle aussi répondre à ces accusations.

Salvini prétend couper la route de l'immigration, mais il sait très bien que c'est impossible. À quelques jours d'intervalle, le navire d'une ONG allemande, l'*Alan-Kurdi*, a débarqué 65 puis

44 personnes à Malte. Puis le 8 juillet c'est la marine italienne elle-même qui a ramené 47 réfugiés à Pozzallo, en Sicile. À des fins politiques, Salvini accuse donc les ONG de trafic d'êtres humains. Mais il n'est pas le seul à jouer ainsi avec la vie des migrants.

Les représentants des États européens qui font mine de s'offusquer de ses déclarations tonitruantes sont d'autant plus hypocrites qu'ils mettent en œuvre, tous ensemble, et les uns après les autres depuis au moins quinze ans, une politique fermant les frontières de l'Union européenne et abandonnant les migrants à leur sort.

Carola Rackete a témoigné dans les médias que les États européens, refusant de secourir les rescapés du *Sea-Watch*, s'étaient tous « refilé la patate chaude ». Elle avait notamment demandé aux autorités françaises l'autorisation d'accoster à



FABIAN HEINZ SEA-EYE

Sauvetage de migrants par l'*Alan Kordi*.

Marseille. On lui avait même dit que sa question serait transmise à Macron. Mais le *Sea-Watch* n'a jamais eu de réponse. Rien d'étonnant : la France est l'un des pays qui acceptent le moins de demandes d'asile, une sur trois, contre une sur deux en moyenne en Europe. Et elle n'a jamais respecté le quota pourtant modeste

de 7 115 migrants qu'elle s'était engagée à accueillir entre 2015 et 2018 : dans ce laps de temps, elle n'en a accueilli que 635, moins que le nombre de reconduites effectuées à la frontière italienne.

Alors, la tragédie qui se joue en Méditerranée va continuer. Depuis 2014, on a recensé presque 17 000 morts

et disparus. Le 1^{er} juillet, un canot parti de Libye transportant 80 personnes a encore sombré sans être secouru. Victimes de la politique criminelle des dirigeants européens, qu'ils se prétendent progressistes comme Macron, ou qu'ils affichent ouvertement une démagogie xénophobe.

Thomas Baumer

Soudan : un accord qui laisse le pouvoir aux militaires

Un accord a été signé le 5 juillet entre l'opposition civile, représentée par l'Alliance pour la liberté et le changement, et les dirigeants de la junte militaire soudanaise. Sous couvert d'instituer un partage du pouvoir, il s'agit en fait d'un marché de dupes qui laisse tous les pouvoirs entre les mains de l'état-major.

Cet accord prévoit que le pays sera dirigé pendant trois ans par un conseil souverain, constitué à parité de cinq chefs militaires et de cinq représentants civils. Un onzième membre en prendra la tête, alternativement un militaire et un civil. Mais dans la

réalité l'état-major s'est arrogé cette présidence pour les vingt et un premiers mois, ce qui montre bien quel rapport de force il entend instaurer dans cet organe et dans le pays. Alors que les dirigeants de l'opposition civile avaient posé comme préalable à la

reprise des négociations l'arrestation et le jugement des auteurs du massacre du 3 juin, leur chef, le général Hemetti, demeure le numéro deux de la junte. Les milices des Forces de soutien rapide, qu'il est le seul à contrôler, patrouillent toujours dans les rues, prêtes à recommencer leurs exactions.

Pourtant, après le massacre du 3 juin, la population soudanaise n'a pas renoncé à se battre et à relever la tête. Le dimanche 30 juin, à l'appel

de l'Alliance pour la liberté et le changement, des centaines de milliers de Soudanais sont descendus dans les rues, bravant les menaces de répression. Ils se sont regroupés devant les habitations des victimes du 3 juin, avant de se diriger vers des points de rassemblement. L'état-major n'a cette fois pas donné l'ordre d'ouvrir le feu à ses hommes de main, mais il a arrêté les manifestants avant qu'ils n'atteignent les lieux stratégiques qu'ils auraient pu à nouveau occuper en permanence. Ceux-ci criaient toujours « Tout le pouvoir aux civils » et « Dégage, et c'est tout » à destination de la junte militaire. Mais, pour les dirigeants de l'Alliance pour la liberté et le changement, il s'agissait comme depuis le début du mouvement d'utiliser la pression populaire pour que la junte militaire accepte un compromis leur faisant une place. Une politique suicidaire qui avait déjà abouti au massacre du 3 juin.

Ce compromis désormais adopté, l'Alliance pour la liberté et le changement se réserve maintenant le rôle peu glorieux de le faire accepter à la population et prévoit d'organiser des réunions publiques à cet effet. Aucun

des problèmes pour lesquels les travailleurs soudanais se sont mis en mouvement en décembre dernier n'est pourtant résolu. La catastrophe économique atteint des sommets, les prix en augmentation permanente étranglent la population pauvre et le poids de la dictature militaire et de la corruption qui l'accompagne est plus présent que jamais. En acceptant à leurs côtés quelques civils pour gérer cette situation dramatique, les militaires espèrent sans doute que l'Alliance pour la liberté et le changement, qui s'est hissée à la tête du mouvement, en sortira déconsidérée, démoralisant les manifestants qui avaient cru en elle et ouvrant la voie à une totale reprise en main par l'armée. Mais une autre issue existe, celle que pourraient ouvrir les travailleurs soudanais en refusant ce marché de dupes avec leurs bourreaux, et en constituant à travers le mouvement qui persiste une organisation capable d'entraîner l'ensemble des couches populaires dans une lutte pour renverser toute forme de dictature militaire et faire prévaloir les intérêts des exploités.

Daniel Mescla



Dans les rues de Karthoum, le 30 juin 2019.

Chronopost – Alfortville : des papiers pour tous !

Le mouvement des travailleurs sans papiers de Chronopost Alfortville pour leur régularisation est entré dans sa quatrième semaine en se renforçant. D'autres travailleurs dans la même situation, venus de différents foyers de la région parisienne, les ont rejoints. À ce jour, Chronopost, La Poste et le gouvernement n'ont fait aucune concession, mais cela n'affecte pas la détermination de ces travailleurs. Mardi 9 juillet, ils ont organisé un rassemblement devant le siège de Chronopost à Paris. Notre camarade Nathalie Arthaud leur a apporté son soutien. Elle s'est adressée en ces termes aux 300 personnes présentes.

« Grâce à la présence de nos camarades à vos côtés depuis le début, vous savez que vous pouvez compter sur tout le soutien de Lutte ouvrière. Votre lutte force le respect et l'admiration et je suis heureuse d'avoir pu me joindre au rassemblement d'aujourd'hui.

Vous avez mille fois raison de vous battre pour demander votre régularisation et l'embauche en bonne et due forme !

Dans cette société capitaliste, quand on appartient au monde du travail, on n'échappe pas à l'exploitation. Pas même dans un pays riche comme la France. Et quand on n'a pas de papiers, c'est encore pire. Parce que les profiteurs, les petits et les grands comme Chronopost et La Poste n'ont alors pas de limites.

Et le gouvernement est complice. Il peut invoquer les grands principes républicains, la liberté, l'égalité et la fraternité, mais en refusant de vous accorder des

papiers, il fait prospérer les pires profiteurs.

Alors à bas la politique de traque des sans-papiers ! À bas la politique du gouvernement contre les migrants ! Tous les travailleurs, quelles que soient leur histoire, leur origine, leur couleur de peau, doivent avoir les mêmes droits ! Et d'abord et

avant tout le droit, la liberté de circuler et de s'installer dans le pays où ils peuvent gagner leur vie.

Comme de nombreux pays, nous sommes confrontés ici à la montée des idées d'extrême droite, la montée du nationalisme et de l'intolérance dont les travailleurs immigrés sont les premières

victimes. C'est aussi un combat que nous avons à mener.

Le monde du travail ne doit pas se laisser diviser. La division des exploités fait le jeu du grand patronat. C'est vrai à l'intérieur d'une entreprise, c'est vrai à l'échelle d'un pays et c'est vrai à l'échelle internationale.

Il faut que les travailleurs prennent conscience que nous sommes confrontés aux mêmes capitalistes, au même grand patronat à l'échelle du monde, et que les exploités de tous les pays ont pour intérêt commun de les combattre.

En tant que communistes, nous sommes

convaincus qu'il faudra les combattre jusqu'à les renverser, jusqu'à les exploier car tout le système capitaliste pousse à la rapacité, à l'exploitation sans fin, à la concurrence, à la destruction de la planète et aux guerres. C'est pour tous, pour l'humanité, une question de survie.

Alors oui nous partageons votre révolte, votre détermination et votre aspiration à la dignité. Je vous souhaite de la force et du courage pour mener votre lutte et pour entretenir les liens de solidarité qui se sont créés et qui seront précieux dans l'avenir. »



SNCF : on joue à guichets fermés

Si les grands départs sont traditionnellement une période de cohue dans les gares, la suppression de nombreux guichets et points de vente a transformé les files d'attente en véritable calvaire pour des milliers de voyageurs.



Depuis plusieurs années, la SNCF mène consciencieusement une politique de liquidation des emplois de vendeurs et d'accueil dans les gares. Chaque année, c'est autour d'un millier de postes qui sont supprimés dans ces métiers. La SNCF a prétexté que la vente sur Internet ou dans les terminaux de vente rendait ces emplois inutiles. Elle a commencé à supprimer les boutiques de ventes, hors des gares, puis elle a supprimé tout guichet dans de nombreuses gares de banlieue ou régionales.

Enfin, elle a réduit à la portion congrue les guichets dans les grandes gares.

Ces suppressions massives répondent en fait à deux impératifs : d'une part, réaliser des économies de salaires ; d'autre part, en vue de l'ouverture à la concurrence de nombreuses lignes, supprimer le maximum d'agents attachés à l'exploitation d'une ligne. Pour les mêmes raisons, et au mépris de la sécurité, la SNCF prévoit la suppression au 15 décembre prochain des autorisations de départ,

données par les cheminots à quai chargés de coordonner toutes les informations.

Les cheminots vivent au quotidien les conséquences de cette hémorragie : la SNCF a créé une sorte de pôle emploi interne, destiné à la reconversion du personnel. L'encadrement est chargé d'effectuer une pression toujours plus importante sur les vendeurs et agents d'accueil, bouleversant leur périmètre et leurs habitudes de travail.

De leur côté, les usagers doivent se déplacer non seulement dans les grandes gares pour changer un billet, mais ils y découvrent effarés qu'ils auraient dû prendre rendez-vous, comme chez le dentiste, pour éviter des attentes parfois de deux heures !

La SNCF concède qu'elle a peut-être supprimé trop de points de vente physiques, mais elle ne prévoit pas pour autant d'embaucher. Elle a au contraire proposé d'accélérer la vente de billets... chez les buralistes.

Pas sûr que, côté usagers, cela fasse un tabac...

Christian Bernac

SNCF Paris Sud-Est : menace de licenciement annulée

Depuis le mois de mars, Rénaud, contrôleur militant SUD-Rail de Paris-Sud-Est et élu CSE, était sous la menace d'une radiation. Une mobilisation unanime a permis que la sanction soit ramenée à 12 jours de mise à pied.

Le motif du conseil de discipline était d'avoir utilisé une vieille traverse de chemins de fer lors d'une action syndicale. Lors de l'entretien préalable, le 8 avril, plusieurs centaines de collègues s'étaient réunis pour le soutenir. Puis, le 7 juin, la quasi-totalité des contrôleurs de Gare de Lyon étaient en grève. Malgré une assemblée générale mouvementée, où la centaine de cheminots présents, ont dénoncé au directeur présent non seulement la menace contre Rénaud, mais toutes les sanctions et pressions contre les cheminots, la direction affirmait vouloir aller jusqu'au bout de sa procédure.

C'est devant le dépôt massif de déclarations d'intentions de grève (DII) le 19 juin, jour du conseil de

discipline mais aussi du baccalauréat, que la direction a reculé. Elle levait alors la menace de licenciement, ainsi que celle de mutation. Elle renonçait aussi à l'abandon des mandats syndicaux qu'elle exigeait.

S'il reste une sanction scandaleuse de douze jours de mise à pied, ce recul est une victoire contre l'arbitraire patronal. Rénaud continuera donc son activité de contrôleur à Gare de Lyon et de militant syndical.

Au moment où la direction de la SNCF multiplie les procédures de licenciements contre des grévistes et attaque l'ensemble des cheminots, cela montre que la solidarité et la mobilisation des travailleurs est la seule voie.

Correspondant LO

Procès France Télécom : des mots durs pour une peine douce

Après deux mois d'audience devant le tribunal correctionnel de Paris, le procès de sept anciens dirigeants de France Télécom se terminait le 11 juillet. Les prévenus, accusés d'avoir généralisé le harcèlement moral pour supprimer 22 000 emplois à marche forcée, risquent au maximum un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Par sa médiatisation comme par l'intensité des témoignages d'anciens salariés, ou des proches de ceux qui ont été poussés au suicide, ce procès a été instructif. Mutations arbitraires, techniciens transformés en commerciaux, agents de ligne mutés dans des centres d'appels, mises au placard : pour faire partir un salarié sur cinq « par la porte ou par la fenêtre », Didier Lombard, ex-PDG, Olivier

Barberot, ex-directeur des ressources humaines, Louis-Pierre Wénès, ex-directeur des opérations, ont systématisé ces méthodes. Ce qui a fait dire à la procureure : « C'est le dossier le plus grave de harcèlement moral que j'ai eu à voir », ajoutant : « Ces chefs incontestés de la politique managériale de l'entreprise [...], peuvent qualifier leurs agissements ainsi : le harcèlement moral est mon métier. »

Mais cette politique, pratiquée à grande échelle chez France Télécom, est la méthode ordinaire de tous les grands groupes pour supprimer des emplois par milliers. Dès que le cours des actions baisse, dès que la concurrence devient plus forte, les patrons de toutes les entreprises jettent par-dessus bord ceux qui les ont enrichis pendant des années grâce à leur travail. C'est le fonctionnement normal de l'économie capitaliste. Dix ans plus tard, Lombard et ses acolytes persistent et signent : ils ont « sauvé l'entreprise de la faillite » et regrettent que « le phénomène médiatique ait détruit le succès de la transformation ». Autrement

dit, ils ont détruit la vie de 22 000 familles et poussé des travailleurs au suicide pour sauver les dividendes des actionnaires, et il faudrait les féliciter !

En dépit de ce procès médiatisé, finalement rarissime, la loi et la justice cautionnent ces méthodes. En réclamant un an de prison, les procureurs ont souligné qu'elles réclamaient la peine maximale encourue pour de telles méthodes. L'extrême légèreté de cette peine est à mettre en regard avec la sévérité de la justice à l'égard des travailleurs mobilisés pour défendre leurs emplois, chez Air France, Goodyear ou ailleurs.

Pour avoir retenu

quelques heures, en 2014, des hauts cadres venus annoncer la fermeture de leur usine, sept militants de Goodyear Amiens ont été définitivement condamnés à des mois de prison avec sursis. Des juges les avaient même condamnés, avant appel, à 24 mois dont neuf ferme. Quel que soit le jugement de ce procès France Télécom, rendu d'ici plusieurs mois et très probablement contesté par les accusés, la justice restera une justice de classe : dure avec les travailleurs qui osent se révolter, et douce avec les patrons, même quand leurs choix managériaux détruisent des vies.

Xavier Lachau

Urgences en grève : à l'hôpital de Vichy

Depuis le 17 juin, les Urgences de l'hôpital de Vichy sont en grève. Elles ne disposent que de 10 lits avec 28 personnes dans le service.

En février 2019, le personnel a tiré la sonnette d'alarme après qu'une patiente de 95 ans a passé deux nuits sur un brancard. Le chef des Urgences a décidé d'envoyer à chaque patient une lettre qui commence ainsi :

« Madame, Monsieur, Vous avez séjourné sur un brancard au sein du service des urgences. Sachez que nous déplorons, depuis de nombreux mois, cette situation catastrophique qui perdure, voire se dégrade d'année en année malgré nos alertes.

Cette situation n'est pas spécifique à notre service : c'est le résultat de restrictions budgétaires, des fermetures de lits, d'une gestion hospitalière globale tournée vers la rentabilité et non vers

le soin et le respect des patients, d'une rupture dans le parcours de santé, d'une raréfaction des ressources médicales hospitalières ou libérales [...]. Nous ne sommes plus actuellement en mesure d'apporter le service et la qualité des soins que la population mérite. »

En juin, la situation n'a pas changé et la grève a été votée. Le personnel craint également la fermeture d'une des deux lignes de SMUR de l'hôpital et la perte de personnel qui s'ensuivrait.

Malgré les assignations, la grève est active : piquet de grève, chanson comme celle-ci : « C'est évident, on n'a pas le temps, on n'en peut plus d'courir partout en brancardant. C'est fatigant, c'est éreintant et très usant,



faudrait aimer travailler mal en souriant. »

Le 2 juillet, une délégation est montée à la manifestation parisienne pour

se joindre aux autres urgentistes en grève.

« Du jamais vu », c'est ce qui se dit concernant cette grève. Le personnel veut

engager une lutte qui permette les embauches nécessaires et l'augmentation du nombre de lits.

Correspondant LO

Au centre hospitalier de Nevers

Depuis lundi 24 juin, le personnel des Urgences du centre hospitalier de Nevers est en grève contre le manque de personnel et de moyens.

Depuis le 24 juin, tous les jours, le personnel mobilisé est présent par roulement au piquet de grève à l'entrée du centre hospitalier. Ils sont là pour expliquer leurs revendications et faire signer une pétition aux patients et aux familles qui arrivent.

Pour faire tourner le service convenablement, les grévistes réclament une

secrétaire d'accueil présente 24 heures sur 24, deux infirmières, une aide-soignante et un brancardier. Ils demandent simplement le personnel nécessaire pour que le service puisse fonctionner normalement et que ce ne soit pas la catastrophe quand il y a un congé maladie ou maternité.

Pour la direction du centre hospitalier, il n'y

aurait pas assez d'activité aux Urgences ! 22 % d'hospitalisation suite aux entrées, ce ne serait pas suffisant pour débloquer des postes. Oui, mais ce sont 100 % des patients qui arrivent aux Urgences qui sont pris en charge. Pour la direction, c'est un problème de rentabilité financière ; pour le personnel, c'est un problème de rentabilité sanitaire !

À Nevers, il y a aussi un problème de locaux inadaptés, de manque d'anonymat

pour les patients, ce qui peut entraîner des problèmes de sécurité. De nouvelles Urgences sont bien prévues au centre hospitalier, mais pas avant 2025 !

La grève continue, la direction et l'ARS (Agence régionale de santé) ne se manifestent pas. Le maire macroniste de Nevers a pris rendez-vous pour le 17 juillet. Mais, à part la venue d'un hélicoptère sanitaire au centre hospitalier en 2020, il ne peut rien

promettre.

Près de 150 services d'urgence sont en grève un peu partout en France. Les problèmes qu'ils dénoncent sont ceux de l'ensemble du système de santé : manque de moyens et manque de personnel. Seule une lutte d'ensemble déterminée de tout le personnel peut obliger le gouvernement à débloquer l'argent nécessaire. La grève des services d'urgence montre la voie !

Correspondant LO

Canal +, Conforama, GE... : interdiction des licenciements !

Canal + prévoit de supprimer 500 emplois en France, soit près d'un emploi sur cinq, sous la forme de départs volontaires. La chaîne, qui fait partie du groupe Vivendi possédé par Vincent Bolloré, justifie cette décision par la diminution du nombre d'abonnés et du chiffre d'affaires en France.

Pour Bolloré, Canal + n'est qu'un moyen comme un autre d'engranger des profits et il est prêt à sacrifier le nombre d'emplois nécessaire pour faire payer par les salariés le prix de la guerre économique qui a lieu dans ce secteur.

Mais cela n'empêche pas le groupe Canal + de se développer à l'international, notamment avec le rachat,

pour plus d'un milliard d'euros, de M7, un opérateur européen de télévision payante, ce qui lui permettra de totaliser près de 20 millions d'abonnés dans le monde.

Ces suppressions d'emplois viennent allonger la liste de celles annoncées ces derniers mois, comme à Conforama (1900 emplois), General Electric (1000), PSA

(1900), Carrefour (3 000), Auchan (700 à 800), la Société générale (1 600 emplois dans le monde, dont 750 en France), Sanofi (300). Ces sociétés sont des multinationales, qui sacrifient des centaines de salariés pour continuer à augmenter leurs profits malgré la concurrence.

Alors, pour ne pas être les victimes de la guerre économique que se mènent les grands groupes, les travailleurs doivent se battre pour sauver leur peau, et imposer l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois.

Hélène Comte

Cosne-sur-Loire : fermetures d'Altifort et de Conforama

Mercredi 3 juillet, deux avocats du groupe Altifort SMFI sont venus annoncer à Cosne-sur-Loire la fermeture prochaine de l'usine « à 99,9% ». Ce seront 115 travailleurs qui vont se retrouver à la rue.

Altifort avait repris l'usine Vallourec il y a un an, promettant de la relancer. Le même groupe s'était porté candidat à la reprise de l'usine Ascoval dans le Nord, elle aussi anciennement Vallourec, avant de se désister au dernier moment.

Vallourec avait décidé de céder à un groupe américain son activité de fabrication de tubes en acier sans soudure utilisés pour le forage. Toutes les usines étaient reprises sauf deux, Tarbes et Cosne-sur-Loire,

où une première usine Vallourec a déjà été fermée en 2016, avec 88 suppressions d'emplois. À l'époque, le PDG de Vallourec s'était engagé auprès d'Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, à ce qu'aucun site ne ferme.

Depuis la reprise par Altifort il y a un an, il y a eu une succession de périodes de chômage partiel ou de formation payées par la région. Depuis le départ de Vallourec, les travailleurs se rendaient bien compte

que l'usine ne pourrait pas tenir longtemps. Et ce ne sont pas les rodomontades des élus locaux, faisant appel à Bercy ou à des tables rondes, qui pouvaient changer quelque chose à la situation de l'entreprise.

Le groupe Vallourec a fait des centaines de milliards de dollars de bénéfices quand le prix du baril de pétrole était à plus de cent dollars. Il a bénéficié de 550 millions d'euros d'aides du gouvernement Hollande. Et quand la situation est devenue moins favorable, il a préféré vendre, laissant des centaines de travailleurs sur le carreau.

Magasins Brice et Jules Angoulême : grève contre les suppressions d'emplois

Depuis le 26 juin, les employés des magasins Brice et Jules de la galerie marchande d'Auchan-La Couronne, certains en CDI, d'autres en CDD, sont en grève. Ils refusent le plan social que le groupe Happychic veut imposer. Il veut se débarrasser de 400 travailleurs en fermant 86 magasins, dont les deux de La Couronne. Ce plan de licenciements doit s'étaler sur trois ans, et du coup les salariés sont dans l'angoisse parce qu'ils ne savent pas ce qu'il adviendra d'eux. L'entrepôt du Mans est aussi en grève et une grève de la

faim a lieu à Roubaix. Le groupe Happychic entend se restructurer au détriment des travailleurs. Ce groupe est lié au riche groupe Mulliez (Auchan, Décathlon, Flunch, etc.) : ce n'est pas aux salariés d'être les sacrifiés de la restructuration.

La ministre Pénicaud a commenté cyniquement : « Demain, on ne peut pas garder les métiers du passé. On ne peut pas garder la bougie quand l'électricité arrive. » Mais il arrive qu'une étincelle mette le feu à la plaine, si les travailleurs s'unissent.

Correspondant LO

Fonderies du Poitou - Ingrandes : coup de chaud !

Lors du dernier rassemblement, le 29 avril, des travailleurs des Fonderies près de Châtelleraut, suite à la reprise de celles-ci par le groupe anglo-indien Liberty House, nombre d'entre eux avaient exprimé leur volonté de ne pas passer à côté des négociations salariales pour l'année 2019.

Ainsi, lors de la demande des syndicats d'ouvrir ces négociations annuelles obligatoires, et dès l'annonce par la direction d'une ridicule augmentation de 0,4%, les travailleurs ont profité d'un appel à des assemblées générales pour se mettre en grève, lundi 1^{er} juillet à 13 heures pour la fonderie Fonte et à 5 h 30, le lendemain pour celle de l'Alu.

La colère était palpable car, après les 110 licenciements du mois d'avril décidés par le repreneur des usines, les conditions de travail se sont notablement



Contre la fermeture du Conforama de Vitry-sur-Seine, le 6 juillet.

Au magasin Conforama de Cosne-sur-Loire, qui doit fermer avec 32 licenciements, c'est la même chose. Les travailleurs de Conforama ont enrichi successivement Bernard Arnault et Pinault, qui a vendu en 2011 au groupe sud-africain Steinhoff présent dans 44 pays avec 90 000 salariés. Maintenant que la concurrence est devenue plus forte, ce sont les

travailleurs qui devraient en faire les frais et 1900 licenciements sont prévus dans toute la France.

Alors qu'il y a 6 millions de chômeurs, licencier devrait être interdit. Vallourec et Conforama ont fait des bénéfices colossaux les années antérieures. Qu'on prenne sur ces profits accumulés pour garder tous les emplois!

Correspondant LO

dégradées du fait du manque criant de personnel dans les ateliers et à la production, ne permettant plus les rotations de poste, et de la multiplication des heures supplémentaires.

La situation est d'autant plus pénible depuis quelques semaines du fait de la chaleur élevée due à la canicule, que doivent supporter ceux des ouvriers qui sont près des fours et des sources de chaleur, dans un environnement de fumées et de poussières propre aux fonderies.

C'est donc par la grève

que les ouvriers ont répondu à la morgue patronale. La direction a finalement accepté de revoir sa copie en accordant 280 euros annuels, soit à peine plus que 23 euros mensuels. Cela a été jugé bien insuffisant par une partie des travailleurs, qui ont malgré tout suivi l'appel syndical à la reprise du travail. La grève est donc suspendue dans l'attente d'une nouvelle réunion syndicats-direction, suite à la rupture du dialogue décidée par cette dernière.

Cette réaction collective a été l'occasion pour les ouvriers des Fonderies de se rassembler de nouveau depuis l'arrivée du repreneur et de lui signifier que, s'il a acheté l'usine, il n'a pas acheté leur combativité.

Correspondant LO

PSA - Poissy : justice de classe... neuf militants CGT condamnés à de la prison

À trois semaines des élections professionnelles de l'usine, en février 2017, la direction prenait prétexte que neuf militants CGT avaient discuté pendant 17 minutes avec un chef dans son bureau pour les accuser de séquestration et de violences psychologiques.

Les neuf militants CGT discutaient avec ce chef pour tenter de régler un problème d'adaptation de poste pour un salarié revenu d'arrêt maladie. La direction porta plainte et engagea en parallèle des demandes de licenciement. Convoqués au commissariat de police, les neuf militants firent neuf heures de garde à vue et furent déférés au tribunal correctionnel, où ils furent condamnés à cinq mois de prison avec sursis et 11 700 euros de dommages et intérêts et de

frais de justice.

En parallèle, dans une autre affaire montée de toutes pièces par la direction, le secrétaire du syndicat écopa de six mois de prison avec sursis et 2 500 euros d'amende.

Lui et les neuf militants firent appel du jugement. Entre-temps l'inspection du travail, et même le ministère du Travail pour l'un d'entre eux, refusait en bloc les demandes de licenciement.

En appel, le 28 juin, la juge fut bien obligée de



Après le jugement du secrétaire du syndicat.

reconnaître qu'il n'y avait jamais eu de séquestration. Mais, voulant donner raison quand même à la direction

de PSA, elle confirma les accusations tout aussi bidon de violences psychologiques et condamna les neuf militants à 3 mois de prison avec sursis chacun et 11 700 euros au total.

L'audience de la cour d'appel pour le secrétaire du syndicat est fixée au 4 septembre prochain.

En attaquant ces militants sur le terrain judiciaire, la direction a cherché à les atteindre moralement, pour qu'ils arrêtent de militer. Elle voulait aussi intimider le reste des travailleurs de l'usine, pour qu'ils prennent peur et s'éloignent des militants CGT. Car,

au-delà de l'activité militante des délégués, ce que la direction craint le plus ce sont les réactions collectives des travailleurs.

Peine perdue. Les militants CGT ont réussi à obtenir un large soutien moral et financier parmi les travailleurs, remportant aussi les élections professionnelles. Dans cette épreuve, le syndicat s'est renforcé et a développé son activité.

Préparer la mobilisation des travailleurs contre la politique de la direction, ce sera la meilleure réponse à ces attaques.

Correspondant LO

À Sochaux : la valse des millions

Sochaux 2022 ou « l'usine du futur » est l'occasion pour PSA de faire sa collecte de fonds publics. Tous les élus, formés à satisfaire le patronat sur l'air de « Si c'est pour créer des emplois », débloquent des millions d'aides. L'inauguration de la nouvelle presse d'emboutissage a été l'occasion pour ce petit monde, entre petits fours et coupes de

champagne, de se féliciter de la performance de cette presse à 33 millions d'euros, bâtiment et génie civil compris. La région Bourgogne-Franche-Comté, Pays de Montbéliard agglomération (PMA) et la Banque des territoires ont mis la main à la poche pour 25 millions d'euros. C'est le prix de la presse en question. Pas mal comme cadeau ! Et ce

n'est pas fini : PMA va acheter à PSA 50 hectares pour préparer l'installation des fournisseurs, à coups de dizaines de millions.

L'argent qui manque pour les services publics, les Urgences ou les hôpitaux, se déverse dans les caisses du patronat avec l'accord unanime des élus de droite comme de gauche.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Algérie : contre le pouvoir, un mouvement populaire toujours déterminé

Vingt semaines après son déclenchement, le mouvement populaire a fait une puissante démonstration de force vendredi 5 juillet, jour anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Des foules immenses ont parcouru les principales villes du pays, malgré les très fortes chaleurs et les intimidations du pouvoir.

Les manifestants exigent le départ des « 2 B » : Bédoui, le Premier ministre, et Bensallah, le président par intérim. Ce dernier a proposé qu'un panel de personnalités mette sur pied une instance électorale indépendante pour organiser un scrutin présidentiel. Les manifestants ont massivement rejeté sa proposition : « Pas de dialogue avec la is-saba (bande) », « Pas d'élection, bande de mafieux ! » ou encore « Dégagez tous ! »

Cinquante-sept ans après la fin de la guerre contre les colonisateurs français, la population estime que les aspirations à vivre dans un pays libre et sans oppression, qui étaient celles du peuple algérien en 1962, ont été trahies. Depuis le début du mouvement, la population accuse les dignitaires du FLN, parti au pouvoir depuis 1962, les hommes du système et en particulier les généraux, de s'être arrogé les bénéfices d'une indépendance acquise au prix de

lourds sacrifices.

Aussi les manifestants ont-ils été nombreux à arborer des portraits de celles et ceux qu'ils considèrent comme les véritables héros de la lutte pour l'indépendance. Sur une banderole on pouvait lire : « 1962 : indépendance confisquée. 2019 : Algérie indépendante. »

Les aspirations démocratiques qui s'expriment depuis le 22 février opposent les masses algériennes à un système politique qui, depuis 1962, repose sur une dictature militaire à peine voilée. Qu'elle ait été dans les coulisses ou sur le devant de la scène, c'est l'armée, véritable colonne vertébrale du régime, qui est à la manœuvre depuis l'indépendance.

Aujourd'hui, le bras de fer met face à face le mouvement populaire et Gaïd Salah, le chef d'état-major, nouvel homme fort du régime, cible principale des manifestants. Si son opération « mains propres », qui a



Le 20^e vendredi à Alger.

conduit en prison des hauts dignitaires, des grands patrons, des ministres ou des officiers, a pu satisfaire une fraction de l'opinion populaire, elle n'a pas été suffisante pour faire refluer le mouvement. Par contre, ses tentatives de division entre berbérophones et arabophones, ses intimidations avec d'impressionnants dispositifs policiers, ont semble-t-il attisé la colère.

Ces dernières semaines, une trentaine de manifestants ont été arrêtés pour avoir brandi, ou simplement transporté, un drapeau berbère. Ils sont poursuivis pour atteinte à l'unité nationale. La mise en détention à la veille du 5 juillet de Lakhdar Bouregaa, ancien combattant de la guerre d'indépendance, pour atteinte au moral de l'armée, a particulièrement choqué. « Nous voulons un état civil, ni militaire ni policier ! », « Libération de tous les détenus » : ces slogans ont été scandés avec vigueur.

Les initiatives pour tenter de sortir le régime de l'impasse ne manquent pas. Elles sont l'expression de sensibilités politiques

diverses. Ainsi une Conférence nationale de dialogue, qui regroupe, autour de l'ex-Premier ministre Ali Benflis, les dirigeants islamistes, Makri du MSP, Djballah d'El Adala, se dit favorable à la proposition de dialogue de Bensalah. Elle concurrence d'autres initiatives comme celle baptisée Société civile, réunissant des associations, syndicats autonomes et collectifs, ou encore l'Alternative démocratique, constituée autour de partis qui s'affirment progressistes, comme le FFS ou le RCD.

Ces différents regroupements prétendent chacun offrir un débouché politique au mouvement populaire, mais aucun n'a à ce jour suffisamment de crédit pour pouvoir le représenter et parler en son nom. Et s'ils rivalisent entre eux, les solutions qu'ils préconisent auraient toutes pour résultat de préserver la domination de la bourgeoisie algérienne, de l'État et de l'armée sur lesquels elle s'appuie depuis 1962.

« Pour une seconde indépendance », pouvait-on lire sur les pancartes des

manifestants.

Afin de ne pas voir leurs espoirs d'émancipation trahis, les travailleurs et les classes populaires doivent cultiver leur défiance vis-à-vis de tous ceux qui prétendent parler en leur nom.

Gaïd Salah prétend répondre aux aspirations du mouvement populaire en mettant derrière les barreaux quelques riches hommes d'affaires et des hommes autrefois au pouvoir.

Ces arrestations ne changeront rien au sort des classes populaires.

Pour changer leurs conditions d'existence, pour empêcher le pillage des richesses du pays, les travailleurs et les classes populaires ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation, sur le contrôle qu'ils pourront exercer sur le pouvoir politique et sur l'économie.

Pour vivre libres dans un pays sans oppression, ils devront s'attaquer à ce qui est à la racine de cet ordre social injuste : la domination de la bourgeoisie et de l'impérialisme.

Leïla Wahda

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, comment organiser une riposte du monde du travail ? Quel programme et quelles revendications mettre en avant ? Comment recréer un mouvement ouvrier révolutionnaire capable de changer la société ? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter lors de leur passage dans votre ville. Les prochaines étapes sont les suivantes :

Ain - Savoie

Jeudi 11 juillet :
Albertville
Vendredi 12 juillet :
Annecy
Samedi 13 juillet :
Chambéry

Seine et Marne

Yonne
Jeudi 11 juillet :
Nemours
Vendredi 12 juillet :
Montereau
Samedi 13 juillet :
Melun

Bretagne

Jeudi 11 juillet :
Lanester
Vendredi 12 juillet :
Vannes
Samedi 13 juillet :
Lorient

Centre

Val-de-Loire
Jeudi 11 juillet :
Nevers
Vendredi 12 juillet :
Châteauroux
Samedi 13 juillet :
Vierzon

Pas-de-Calais

Nord - Oise
Lundi 15 juillet :
Cambrai
Mardi 16 juillet :
Arras
Mercredi 17 juillet :
Compiègne
Jeudi 18 juillet :
Saint-Omer
Vendredi 19 juillet :
Calais
Samedi 20 juillet :
Boulogne

Picardie

Baie de Somme
Jeudi 11 juillet :
Le Tréport
Vendredi 12 juillet :
Dieppe
Samedi 13 juillet :
Abbeville

Agglomération bordelaise

Lundi 15 juillet :
Bordeaux - Mériadeck
Mardi 16 juillet :
Bordeaux - Grand-Parc
Mercredi 17 juillet :
Bègles
Jeudi 18 juillet :
Mérignac
Vendredi 19 juillet :
Libourne
Samedi 20 juillet :
Bordeaux - Saint-Michel

Nord

Lundi 15 juillet :
Béthune
Mardi 16 juillet :
Valenciennes
Mercredi 17 juillet :
Lens/Liévin
Jeudi 18 juillet :
Denain
Vendredi 19 juillet :
Maubeuge
Samedi 20 juillet :
Douai

Allier

Puy-de-Dôme
Lundi 15 juillet :
Vichy
Mardi 16 juillet :
Clermont-Ferrand
Mercredi 17 juillet :
Montluçon
Jeudi 18 juillet :
Issoire
Vendredi 19 juillet :
Moulins
Samedi 20 juillet :
Riom

Région du Havre

Lundi 15 juillet :
Le Havre
Mardi 16 juillet :
Gonfreville/Harfleury
Mercredi 17 juillet :
Lillebonne
Jeudi 18 juillet :
Fécamp
Vendredi 19 juillet :
Bolbec
Samedi 20 juillet :
Le Havre

Loire

Drôme
Lundi 15 juillet :
Roanne
Mardi 16 juillet :
Saint-Chamond
Mercredi 17 juillet :
Saint-Étienne
Jeudi 18 juillet :
Montélimar
Vendredi 19 juillet :
Romans-sur-Isère
Samedi 20 juillet :
Valence